

**Séminaire Régional des Radiocommunications de l'UIT pour l'Afrique
(RRS-13-Africa)
Yaoundé, Cameroun, 16-20 septembre 2013**

INFORMATIONS PRATIQUES

Introduction

Ce document fournit des informations sur l'événement, ainsi que des guides pratiques pour votre visite à Yaoundé

1- Lieu

Attention!! Changement du lieu de déroulement du Séminaire.

Le séminaire se déroulera au Palais des Congrès de Yaoundé.

Adresse : B.P. 5459, Yaoundé, Cameroun

Tél.: 22212740 / 22201218

Email: pacy@palaiscongresyaounde.com

Web: www.palaiscongresyaounde.com

Le Palais des Congrès se trouve à 30 km de l'Aéroport International Yaoundé-Nsimalen, et 5 km du centre-ville.

2- Accès à Internet

Un réseau sans fil sera disponible pour les participants dans les salles de réunion pendant l'événement.

3- Hôtels

Dans l'Annexe 1 se trouve une liste des Hôtels suggérés. Pendant le Séminaire le service navette sera assuré entre ces hôtels et le site de venue

4- Langues officielles

Au Cameroun, les langues officielles sont : français et anglais.

5- Heure locale

GMT+1.

6- Monnaie et Taux de Change

La monnaie utilisée au Cameroun est le franc CFA (100 F CFA=0,0656 euros ou 1 euro=656 FCFA). Les devises étrangères couramment acceptées sont: l'Euro et le dollar US. Le change est possible dans les bureaux agréés, les établissements bancaires, les grands hôtels et certaines agences de tourisme. Les banques sont généralement ouvertes à la clientèle entre 7h30 et 15h30. Les grands hôtels acceptent certaines cartes de crédit.

7- Aéroports

L'aéroport international de Yaoundé se nomme: AEROPORT INTERNATIONAL DE NSIMALEN/NSIMALEN NATIONAL AIRPORT. Il est situé à 20 kilomètres du centre-ville et pour s'y rendre des taxis sont disponibles au prix de 3500 FCFA (euros). Les services navettes sont également disponibles pour le transport gratuit aux Hôtels plus importants.

Le Cameroun dispose de 2 autres aéroports internationaux: Douala et Garoua. Il existe des liaisons aériennes directes avec l'Europe (6 heures de vols pour 5000 km) à raison d'au moins un vol par jour. Pour ceux des participants qui arrivent par Douala, il faudra emprunter un autre moyen pour rallier à Yaoundé à 240 km, soit par avion soit par route.

8- Conditions d'entrée

L'entrée sur le territoire du Cameroun est soumise à la présentation d'un passport ou tout autre titre de voyage en cours de validité, revêtu d'un visa d'entrée au Cameroun (obligatoire) obtenu auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire du Cameroun à l'étranger et d'un certificat de vaccination international.

Seule la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Il est cependant très recommandé de se faire également vacciner contre les hépatites A et B, la méningite et la Typhoïde (et faire les rappels usuels). La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite est recommandée. La vaccination doit être faite dix (10) jours avant votre arrivée au Cameroun.

Les délégués sont priés de s'adresser à l'ambassade ou au consulat du Cameroun de leur pays pour les modalités pratiques de délivrance de visa avant leur départ.

Toutefois, pour les pays où il n'y a pas de représentation diplomatique camerounaise, le visa pourra être octroyé à leur arrivée au Cameroun. Pour cela, vous êtes priés d'envoyer suffisamment à temps :

- une copie des trois premières pages de votre passeport ;
- votre plan de vol à l'adresse belloamadou@gmail.com, pour nous permettre de prendre des dispositions nécessaires.

Le visa est gratuit pour tout détenteur d'un passeport diplomatique ou de service. Ceux ne disposant de ce type de passeports cités plus haut sont astreints au paiement des frais de visa de 50 000 FCFA (100 euros).

Les visas sont accordés par la mission diplomatique ou le poste consulaire compétent, dans un délai maximum de quarante-huit heures, à compter de la date du dépôt de la demande.

Liste des missions diplomatiques du Cameroun à l'étranger :

- http://www.diplocam.cm/minrexsite/diplocam/index.php?option=com_gmapfp&view=gmap_fplist&id_perso=0&Itemid=78&lang=fr

9- Timbre d'Aéroport

Le timbre d'aéroport au départ du Cameroun est de: 10 000 F CFA, soit €15.50 pour les vols internationaux.

10- Electricité

Le Cameroun est électrifié en 220 volts, 50 Hz et les prises électriques sont aux normes européennes. Toutefois, il est recommandé de se munir d'une torche qui pourrait servir en cas de délestage.

La prise de type C est la norme, mais pour d'autres types, il est question de se munir des adaptateurs disponibles dans les marchés.



Standard: Tipo C, Europlug

11- Téléphones d'urgence

- Urgence de la Police nationale: 117 et 113
- Urgence Service médical (SAMU): 19 d'un téléphone fixe et 119 d'un téléphone portable.
- Pompiers: 118

12- Climat

Le Cameroun est un pays d'Afrique Centrale situé au fond du Golfe de Guinée, entre les 2e et 13e degrés de latitude nord et les 9e et 16e degrés de longitude est. Le pays s'étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés. Il présente une forme triangulaire qui s'étire au sud jusqu'au lac Tchad sur près de 1 200 km tandis que la base s'étale d'ouest en est sur 800 km. Il possède au sud-ouest une frontière maritime de 420 km le long de l'océan Atlantique. Il est limité à l'ouest par le Nigéria, au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'est par la République Centrafricaine, et au nord-est par le Tchad. Enfin, au sommet du triangle, au nord, il est coiffé par le Lac Tchad.

Le milieu naturel du Cameroun est diversifié. On dit de ce pays qu'il est l'Afrique en miniature.

A Yaoundé, le climat est doux et de type sub-équatorial tempéré. Deux saisons sèches (décembre-mars et juin-août) alternent avec deux saisons des pluies (mars-juin et septembre-novembre). Les températures varient entre 16° C et 31° C selon les saisons.

La ville de YAOUNDE a une superficie de 256 Km² et une population de 1.8 millions d'habitants.

13- Pourboires

Le pourboire n'est pas obligatoire au Cameroun.

14- Histoire de Cameroun

- Du protectorat Allemand à l'indépendance

Le 1^{er} janvier 1960, l'ancien Cameroun, alors sous tutelle française, accède à l'indépendance et on assiste à la naissance de la République du Cameroun.

Ce pays qui vient d'accéder à l'indépendance avait été formé au cours d'une période très courte de soixante-quinze ans. Du 14 juillet 1884, jour où Gustav Nachtigal hisse le drapeau allemand à Douala, à 1918, année où les allemands doivent abandonner le Cameroun, ce territoire est sous protectorat de Berlin.

L'Allemagne renonce à tous ses droits sur le Cameroun lors en ratifiant le traité de Versailles du 28 juin 1919. Ce traité stipule en son article 119 que : « l'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'Outre-Mer »

- **Le mandat de la société des nations**

La France et l'Angleterre se partagent le Cameroun le 10 juillet 1919. Elles l'administrent au nom de la Société Des Nations (SDN). On parle alors du régime de mandat. L'Angleterre administre la partie occidentale du pays (environ un cinquième du territoire) et la France la partie orientale (environ quatre cinquième du territoire).

De 1939 à 1946, le Cameroun sous mandat français, répondant à l'appel du général De Gaulle, participe à la deuxième guerre mondiale.

- **De la tutelle des Nations Unies à la République du Cameroun**

Avec la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945, les deux territoires sous mandat passent sous contrôle du Conseil de Tutelle qui doit assurer leur marche vers l'indépendance.

En 1957, en vertu de la loi cadre Gaston Defferre du 23 juin 1956, un décret français (du 16 avril 1957) accorde l'autonomie au Cameroun sous tutelle française. Il passe alors du statut de territoire sous tutelle à celui d'Etat sous tutelle. La citoyenneté camerounaise est désormais reconnue. André Marie MBIDA est nommé premier ministre par le Haut-Commissaire Pierre MESSMER qui joue le rôle de Chef de l'Etat. André Marie MBIDA est investi par l'Assemblée législative du Cameroun le 10 mai 1957. Ce jour devient jour de fête nationale. L'ALCAM choisit le drapeau du Cameroun «Vert-Rouge-Jaune», l'hymne national «O Cameroun berceau de nos ancêtres» et la devise du pays «Paix-Travail-Patrie».

André Marie MBIDA démissionne le 13 janvier 1958 à la suite d'un conflit entre lui et le nouveau Haut-Commissaire Jean RAMADIER qui remplace MESSMER en janvier 1958. Il est remplacé le 18 février 1958 par Ahmadou AHIDJO, alors vice-premier ministre chargé de l'intérieur.

L'ALCAM opte pour la complète autonomie interne qui sera accordé au Cameroun le 1^{er} janvier 1959 par la France.

Le Cameroun accède à l'indépendance conquise de haute lutte sous la nom de République du Cameroun. Il est également admis à l'ONU

Le Cameroun sous tutelle britannique, doté en 1954 d'une Assemblée Législative, mais partie intégrante sur le plan administratif de la République du Nigéria, s'était prononcé le 7 novembre 1959 pour un maintien de la tutelle. Une seconde consultation, décidée par l'ONU, a lieu le 11 janvier 1961.

La partie sud du territoire (sous administration britannique), dirigée par le Premier Ministre John Ngu FONCHA, par voie de référendum se prononce à une écrasante majorité pour une indépendance et son rattachement à la République du Cameroun.

La partie Nord (sous tutelle britannique), se prononça pour son rattachement au Nigeria. Le 1^{er} juin 1961, le Cameroun septentrional (britannique) est rattaché au Nigeria.

Le 1^{er} octobre 1961, la partie méridionale du Cameroun sous tutelle britannique (Cameroun occidental) et la République du Cameroun sont unies sous le nom de République fédérale du Cameroun.

Le 20 mai 1972 met fin aux structures fédérales et voit naître la République Unie du Cameroun. La constitution de 1972 maintient le régime présidentiel. Les deux Etats fédérés disparaissent pour faire place à un seul Etat. Les quatre assemblées se réduisent à une seule : L'Assemblée Nationale

15- La cuisine camerounaise

La cuisine camerounaise varie selon les régions géographiques du pays (flore, faune, climat ...) et selon les ethnies et les interdits religieux.

De façon générale, l'alimentation des Camerounais est largement basée sur les produits végétaux comme le mil, le manioc les arachides, l'igname, la patate douce, le ndolé et les fruits tropicaux (banane, banane plantain, ananas, mangue, papaye ...). On consomme aussi de la viande (bœuf, chèvre, porc, veau, singe (sous forme farci ou grillée) ...) et beaucoup de poissons et de crevettes (sous forme grillée ou fumée et fraîche en eau douce) particulièrement dans les régions maritimes avec un emploi important de diverses épices.

16- Sites touristiques

Le Cameroun s'étendant sur plus de 1 200 km il a un relief contrasté : variété de climat, haute et basses terres, paysages divers, espèces animales variées avec plus de 409 différents mammifères, 143 reptiles, 849 oiseaux, 190 amphibiens.

Le pays possède sept parcs nationaux, sept réserves de faune, 27 zones cynégétiques, un sanctuaire et trois jardins zoologiques couvrant au total plus de 4 551 990 hectares. Le plus célèbre parc national du Cameroun est celui de Waza situé dans la partie septentrionale du pays. Ce parc est riche en espèces animales et on y retrouve presque toutes les espèces africaines.

Le littoral maritime du Cameroun s'étend sur plus de 400 Km ouverts sur l'océan atlantique avec des plages magnifiques à Kribi (au Sud du Pays), Limbé (au Sud-Ouest du Pays). La plage de Kribi offre un paysage presque unique au monde avec un cours d'eau qui se jette dans l'océan atlantique à travers une chute (la chute de la Lobé).

Avec plus de 250 ethnies, le Cameroun offre de diverses traditions et cultures. Les hautes montagnes de l'Ouest (centre climatique de Dschang situé à 1 800 m d'altitude, le mont Cameroun à 4 100 m), les zones et aires protégées (parc national de Korup, la réserve de Dja, patrimoine mondial de l'humanité) sont des éléments pour le tourisme de montagne et l'écotourisme.

17- Douanes

Le touriste bénéficie du régime d'importation temporaire en franchise des objets suivants : bijoux de moins 500 grammes, vêtements et linge personnels, chats et chiens (sous réserve de l'accomplissement des formalités sanitaires), téléphone portable, 2 appareils photographiques avec 10 rouleaux de pellicules par appareil, une caméra de format réduit avec 10 bobines, un téléviseur et un récepteur radio portatifs, un magnétoscope portatif, une paire de jumelles, objets de camping articles de sport, articles de toilettes, voiture d'enfants, trois litres de vin, un litre d'apéritif ou d'alcool, 500 grammes de tabac ou 400 cigarettes ou 125 cigares. Pour les armes et munitions de chasse, il est exigé une licence d'importation. Pour l'exportation des produits d'origine animale: obtenir l'autorisation de l'administration chargée de l'environnement. Pour l'exportation des objets d'art en d'autres matières (bois, fer,...) s'adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.

**Séminaire Régional des Radiocommunications de l'UIT pour l'Afrique
(RRS-13-Africa)
Yaoundé, Cameroun, 16-20 septembre 2013**

LISTE DES HOTELS A YAOUNDE

HOTELS	TYPE DE CHAMBRE	PRIX (en CFA)
HILTON HOTEL (****) Tél. : +(237) 22 23 36 46 Fax : +(237) 22 22 32 10 Connexion Internet Wi Fi gratuit dans tous les espaces et en chambre. Navette gratuite entre l'aéroport et l'hôtel. Email : reservations.yaounde@hilton.com	Chambre simple	196.000
	Chambre grand standard	130.000 245.000
HOTEL MONT FEBE (****) (lieu de la réunion) Tél. : +(237) 22 21 40 02 Fax : +(237) 22 21 60 70 info@hotel-montfebe.com Connexion Internet Wi Fi gratuit dans tous les espaces et en chambre. Navette gratuite entre l'aéroport et l'hôtel.	Chambre montagne simple	50.000
	Chambre golf simple	60.000
	Exécutif	76.000
MEUMI PALACE (**) Tél. : +(237) 22 21 95 71/22 21 95 78 Fax : +(237) 22 21 95 79 (Bastos) Situé à 10 min du lieu de la réunion	Single	35.000 +petit déj.
	Appartement	45.000 + petit déj.
PRESTIGE HOTEL (**) (MESS DES OFFOCIERS) Tél. : +(237) 22 22 60 55/22 22 60 39 Fax : +(237) 22 22 60 40 (Centre-ville) E-Mail : info.prestigehotel@yahoo.fr Site Web : www.groupprestigehotel.com Situé à 15 min du lieu de la réunion Navette disponible entre l'aéroport et l'hôtel	Single avec douche	22.500
	Single avec bain	25.000
	Appartement	32.000
	Grande chambre à deux lits	33.000
HOTEL AZUR (HOTAFRIC) (***) Tél. : +(237) 22 21 16 39/22 21 16 40 Fax : +(237) 22 21 16 41 (Bastos) Situé à 10 min du lieu de la réunion. Wifi gratuit. Email : hotafric2001@yahoo.fr	Chambre junior	35.000 + petit déj.
	Chambre senior	45.000 + petit déj.
HOTEL MANSEL Tél : + (237) 222 20 24 62 Fax : + (237) 22 20 63 73 (Quartier Omnisports) 15 minutes du lieu de la réunion Email : hotelmansel@yahoo.fr	Single	16.000
	Suite junior	20.500
	Suite sénior	55.000

Hôtel de la Vallée Tél : + (237) 79 56 37 37/96 29 79 89 Fax : + (237) 22 20 38 60 Email : hotallavallee@yahoo.fr (Quartier Mballa 2) Situé à 10 minutes du lieu de réunion. Wifi gratuit	Chambre simple	20.000
Central Hôtel Tél : + (237) 22 22 26 79 Fax : + (237) 22 22 64 98 Email : centralhotel50@yahoo.fr (Quartier administratif) Situé à 15 minutes du lieu de réunion	Chambre simple	32.000
	Chambre double	39 000
	Suite	45.000
Hôtel des Députés Tél : + (237) 22 23 15 55 Fax : + (237) 22 22 69 57/22 23 24 35 Email : hoteldeputes@yahoo.fr (Quartier administratif) Situé à 15 minutes du lieu de réunion	Chambre simple (vue sur la ville)	40.000
	Chambre simple (vue sur le lac)	45.000
	Suite junior (vue sur la ville)	50.000
	Suite junior (avec vue sur le Lac)	55.000
Mask Hôtel Tél : + (237) 97 29 76 06 Fax : + (237) 22 20 83 81 (Quartier Mballa 2) Situé à 10 minutes du lieu de réunion	Chambre simple	15.000
Hôtel Jouvence 2000 Tél : + (237) 22 23 00 06/22 23 02 59 Fax : + (237) 22 23 02 59 Email : hoteljouvence2000@yahoo.fr (Quartier Fouda) Situé à 15 minutes du lieu de réunion	Chambre simple	15.000
	Chambre double	30.000
HOTEL BLANCO Wifi gratuit 15 minutes du lieu de la réunion	Chambre simple	13.000
	Appartement	25.000
HOTEL TANGO Quartier Elig Essono 15 minutes du lieu de la réunion	Chambre simple	20.000
	Chambre double	30.000

Pour vos réservations, bien vouloir contacter les hôtels choisis avec copies aux points focaux.

NB: 1 euro = 655 FCFA